

**Epreuve :** Histoire-Géographie - Bac Blanc  
**Durée de l'épreuve :** 4 heures – **Coefficient :** 9

## PREMIERE PARTIE : HISTOIRE

**SUJET 1 :** « Indépendances et organisation des nouveaux Etats en Afrique et en Asie de 1945 à la fin des années 1980 »

Chronologie indicative :

- 1945 : Proclamation de l'indépendance du Viêt Nam / Fin de la seconde guerre mondiale
- 1946-1954 : Guerre d'Indochine.
- 1947 : Indépendance de l'Inde et du Pakistan.
- 1955 : Conférence de Bandung.
- 1956 : Indépendance du Maroc et de la Tunisie.
- 1957-1966 : Indépendance de la plupart des colonies britanniques d'Afrique Noire.
- 1961 : Première conférence des pays non-alignés à Belgrade.
- 1962 : Indépendance de l'Algérie.
- 1964 : Première CNUCED.
- 1973 : Sommet des non-alignés à Alger. Premier choc pétrolier.
- 1975 : Indépendance des colonies portugaises d'Afrique.

Après 1945, un nouvel acteur apparaît progressivement dans les relations internationales : il s'agit du Tiers-Monde, c'est à dire le groupe de pays nouvellement décolonisés. La fin de la deuxième guerre mondiale est le point de départ d'un tout nouveau contexte : affaiblissement des puissances colonisatrices d'une part et agitation dans les territoires sous domination étrangère d'autre part. En deux décennies à peine, les empires coloniaux vont disparaître. Ce mouvement surprend par sa rapidité. Les pays nouvellement décolonisés tentent alors de s'organiser et de jouer un rôle sur la scène internationale marquée par la mise en place de la guerre froide et de la logique bipolaire. Ceci jusqu'à la fin des années 1980 qui voit la fin de la division du monde en deux blocs.

Comment les peuples colonisés parviennent-ils donc à l'émancipation et comment les nouveaux pays indépendant tentent-ils de s'organiser et de s'affirmer dans les échanges internationaux ?

Répondre à ces questions nécessitent de prendre en compte tout d'abord le nouveau contexte de l'après deuxième guerre mondiale, puis de repérer ensuite les grandes étapes des indépendances de l'Asie et de l'Afrique, les deux principaux continents colonisés, pour enfin analyser les tentatives d'organisation du Tiers-Monde.

## **I UN CONTEXTE NOUVEAU APRES 1945**

### **1°) l'impact de la deuxième guerre mondiale :**

-rappel des principales puissances et possessions coloniales européennes ainsi que des différents statuts des territoires sous domination européennes (colonies, protectorats, colonie de peuplement, colonie d'exploitation...)

-impact de la propagande japonaise et victoires nipponnes à partir de la fin des années 30. Fin du mythe de l'invincibilité européenne

-promesses faites par les Européens aux combattants coloniaux

-épuisement financier et militaire des puissances coloniales

### **2°) de nouveaux acteurs internationaux :**

-rapide mise en place des blocs à partir de 1947

-« droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » : position américaine ( Etats-Unis, nés d'une guerre d'indépendance)

-soutien de l'URSS à tous les mouvements indépendantistes contre le bloc occidental caractérisé d'impérialiste.

-ONU née en 1945 : peu de rôle concret dans le mouvement de décolonisation, mais véritable tribune pour les peuples colonisés qui peuvent y exprimer leurs revendications .

### **3°) l'inégale préparation des puissances coloniales**

-Grande -Bretagne : ancienneté des revendications indépendantistes + Commonwealth

-autres puissances coloniales européennes comme la France : vagues promesses

## **II LES ETAPES DES INDEPENDANCES**

### **1°) première vague d'indépendances en Asie :**

-fin de l'empire des Indes et accession à l'indépendance : 1947, Gandhi, partition, violences communautaires.

-la difficile décolonisation de l'Indochine française : proclamation de la RDV par Hô Chi Minh en 1945, hésitation de la France entre répression et négociation, bombardement de Haiphong en 1946, accords de Genève en 1954 qui mettent fin à la guerre d'Indochine ( rôle de Pierre Mendès-France), indépendance Vietnam du Nord, création Vietnam du Sud soutenu par les Etats-Unis, indépendance du Cambodge et du Laos.

-l'émancipation relativement pacifique des autres peuples d'Asie : indépendance des mandats français et anglais au Liban et en Syrie, Sri Lanka en 1947, Birmanie en 1948, Malaisie en 1957...

-archipel indonésien : émancipation avec violences entre Sukarno et les Pays-Bas.

-conférence de Bandung (1955) : reprise de l'expression Tiers - Monde, expression d'Alfred Sauvy datant de 1952 et principales revendications

### **2°) deuxième vague d'indépendances en Afrique : des décolonisations contrastées**

-Afrique du Nord : indépendances difficiles du Maroc et de la Tunisie ( protectorats) en 1956

- spécificités de l'Algérie ( 3 départements français) : Sétif en 1945, FLN,Toussaint rouge en 1954 Algérie française, contingent 13 mai 1958, bataille d'Alger, OAS,accords d'Evian en 1962, pieds-noirs .

-Afrique subsaharienne : dans l'ensemble des décolonisations pacifiques et négociées sauf au Kenya et au Sénégal

-les décolonisations retardées : années 1970 (colonies espagnoles et portugaises : fin des dictatures), années 1980 (Afrique australe)

### **III TENTATIVES D'ORGANISATION DES NOUVEAUX ETATS**

#### **1°) des situations initiales souvent difficiles :**

-économies souvent dominées

-retard de l'agriculture

-ressources tournées vers l'exportation , prix fixés par les pays du Nord

-problèmes sanitaires et sociaux : analphabétisme, endémies persistantes, natalité forte...

-manque de cadres ( politiques et économiques) : la France par exemple s'engage, après les indépendances , dans une politique de coopération.

#### **2°) l'émergence du Tiers -Monde et du non-alignement :**

-création de l'expression TM ( pays issus de la décolonisation) en 1952

-conférence de Bandung 1955 : 29 pays réaffirment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

-conférence de Belgrade en 1961 : invention du concept de non-alignement ( volonté de rester à l'écart de la guerre froide)

#### **3°) la volonté du TM de s'affirmer pour défendre ses intérêts et jouer un rôle sur la scène internationale :**

-CNUCED et NOEI : pour une meilleure intégration des pays décolonisés dans l'économie mondiale

-volonté de créer des organisations régionales pour échapper à l'influence des grandes puissances: Ligue arabe, OPEP, OUA (Organisation pour l'unité africaine)

-habitude prise par les pays du TM de se réunir tous les 3 ans lors de conférences internationales ( ex : Alger)

**4°) les difficultés persistantes du TM :**

-mésentente entre pays du TM : exemple entre l'Inde et le Pakistan

-limites du non-alignement : une majorité de pays du TM finit par se ranger du côté d'un des 2 grands pour bénéficier du soutien technique et financier ( exemple : construction du barrage d'Assouan en Egypte)

-la persistance du sous-développement : surendettement , corruption ... (PMA)

-pourtant décollage économique de certains Etats issus de la décolonisation (Asie)

Ainsi de 1945 à la fin des années 1980, le TM a émergé sur la scène internationale d'abord par sa volonté d'indépendance puis par celle d'être un acteur à part entière.

Sur le plan politique international, il est bien né d'une triple émancipation : à l'égard des puissances coloniales, à l'égard de l'impérialisme américain, à l'égard de la tutelle des grandes puissances. Il s'est affirmé par une série de revendications ayant pour tribune l'ONU. Pourtant cette volonté unitaire affichée n'a pas résisté aux divisions internes et au maintien de graves problèmes économiques et sociaux.

Ainsi, un « Tiers-Monde » éclaté qui reflète bien l'hétérogénéité des Sud aujourd'hui.

**SUJET 2 : DE GAULLE ET LA Ve REPUBLIQUE**

La Ve République a aujourd'hui cinquante ans ce qui prouve sa stabilité à l'heure où une importante réforme vient de l'actualiser. Sa naissance est intervenue dans un contexte de faillite relative de la IVe République, caractérisée par une «valse des ministères» et emportée définitivement en mai 58 par l'arrivée au pouvoir du Général de Gaulle. Celui-ci est alors célèbre auprès des Français pour son rôle dans la résistance à partir de 1940, sa participation au premier gouvernement d'après guerre jusqu'en 1946 mais aussi pour son hostilité à ces institutions de la IVe République à laquelle il met fin. Ces circonstances rendent donc indispensable une interrogation sur les relations entre cette personnalité politique française marquante et la Ve République qu'il met alors en place.

Quel est le rôle de De Gaulle dans la naissance et l'évolution de cette république ? Quelle empreinte y a-t-il définitivement laissée ?

A cette fin, il sera nécessaire d'analyser le rôle de ce personnage politique dans la mise en place de ces nouvelles institutions en 1958, puis le renforcement de son empreinte entre 1958 et 1965 par sa pratique du pouvoir jusqu'alors peu contestée. A partir de 1965, une opposition croissante remet en cause cette pratique. Il faudra alors étudier comment cette Ve République semble peu à peu échapper à son fondateur.

Comprendre la relation qui unit De Gaulle et la Ve République nécessite une étude des circonstances qui ont amené De Gaulle à organiser ces nouvelles institutions en 1958, largement inspirées par ses principes politiques.

Cette constitution est présentée solennellement aux Français le 4 septembre par De Gaulle lui-même et est adoptée par une très large majorité (plus de 79%) lors du référendum du 28 septembre 1958. Elle porte largement le sceau des idées gaulliennes, centrées sur un fort pouvoir de l'exécutif et soutenues dès le discours de Bayeux en 1946, alors que l'on était en plein débat sur les futures institutions. La Ve République nouvellement adoptée est marquée par plusieurs innovations renforçant en effet le poids du président de la république. Ce dernier n'est plus choisi par les deux assemblées législatives (l'Assemblée Nationale et le Sénat élus au suffrage universel direct et indirect), mais par un collège de 80 000 grands électeurs, ce qui doit le rendre moins dépendant des partis politiques. Il nomme le premier ministre avec lequel il partage le pouvoir exécutif, sans que la répartition des rôles entre les deux hommes ne soit d'ailleurs totalement définie. En cas de dangers pour le pays, il peut disposer de pleins pouvoirs, selon l'article 16. Dans ses relations avec le législatif il a une forme de prééminence puisqu'il peut aisément dissoudre l'assemblée nationale sans que cette dernière ne puisse agir sur lui. Cette nouvelle répartition des pouvoirs est donc largement inspirée des idées de Bayeux.

Cependant, De Gaulle n'a pas rédigé cette constitution qu'avec ses partisans et une ancienne figure de la IV<sup>e</sup> République, Guy Mollet membre de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), a aussi fait partie de ceux qui ont réfléchi à son élaboration. Elle porte donc des marques de compromis sur la question du pouvoir législatif. Cette République n'est pas un régime présidentiel : c'est le premier ministre qui est responsable devant l'Assemblée et non le Président et son gouvernement peut être renversé par une motion de censure, même si elle est plus difficile à obtenir que sous la IV<sup>ème</sup> république. Il s'agit donc d'un régime semi-présidentiel. De plus dans sa forme initiale, le mode d'élection du Président n'est pas encore totalement soustrait au vote des députés et sénateurs. Il faut donc apporter quelques nuances au poids de De Gaulle dans rédaction de cette constitution.

Il reste cependant évident que le rôle de De Gaulle est fondamental dans la naissance de la Ve République puisqu'elle a été mise en place à l'occasion de son retour négocié au pouvoir et qu'elle porte les marques de ses idées politiques énoncées déjà depuis 46. Il semble y avoir une relation quasi fusionnelle entre la carrière politique de De Gaulle et ces institutions

Si l'on étudie à présent la pratique de cette constitution par De Gaulle jusqu'en 1965, il est facile de constater qu'elle débouche sur une affirmation de ses principes fondateurs articulés autour de la figure du président de la République et de son pouvoir.

De Gaulle est élu premier président de la V<sup>ème</sup> République en décembre 58. Il a alors les mains libres car les partis ont besoin de lui pour régler la crise algérienne. Il prend donc l'habitude de renforcer ses liens avec la population par de nombreux voyages en province. Il se consacre aux affaires étrangères qui deviennent son «domaine réservé». En 1961, il utilise l'article 16 dans le cadre du putsch de quatre généraux à Alger. En 1962, une fois réglée la décolonisation de l'Algérie, il veut empêcher les partis de reprendre la main. Souhaitant l'élection du président de la république au suffrage universel direct pour l'extraire totalement des partis, il veut organiser un référendum. Il se heurte ainsi à l'opposition de l'Assemblée Nationale qui vote une motion de censure contre son gouvernement dirigé par Georges

Pompidou. Il dissout alors l'assemblée. Le référendum sur le mode de scrutin du président lui donne une large majorité de oui, alors que tous les partis sauf le sien («l'UNR», Union Pour la Nouvelle République) appellent au vote négatif. Cette crise politique montre clairement qu'en cas de bras de fer avec le législatif le président dispose de cartes maîtresses. En outre, fort de ce succès, De Gaulle accroît ses liens avec la population, au détriment de ceux avec les partis et l'assemblée. Il a donc ainsi renforcé une réelle domination de la fonction présidentielle, ce qui correspond bien à la vision qu'il en a.

Il faut dire aussi que ces succès sont largement facilités par le contexte économique et social. La France connaît alors les pleins bénéfices des trente Glorieuses qui se soldent par un plein emploi, une hausse générale du pouvoir d'achat et une école qui joue pleinement son rôle d'ascenseur social. Ce contexte limite fortement les contestations sociales et permet à De Gaulle de rester populaire. Conformément à sa vision politique, l'Etat accompagne la modernisation de l'économie française : certaines grandes entreprises comme Renault restent nationalisées, une quatrième semaine de congés payés est accordée, la DATAR est créée pour tenter de rééquilibrer le territoire entre Paris et la province. Ce n'est que dans ce contexte que la marque gaullienne sur la fonction présidentielle a pu être aussi forte.

La popularité de De Gaulle est aussi renforcée par le rôle qu'il tente de faire jouer à la France sur la scène internationale, résumée à travers sa fameuse formule «une certaine idée de la France». Ainsi se démarque-t-il souvent des Etats Unis, comme en 66 lorsqu'une fois doté de l'arme nucléaire, il décide de quitter militairement l'OTAN (l'organisation du traité de l'Atlantique Nord). Tout ce contexte favorable est largement montré au Français par la télévision, alors sous contrôle de l'Etat, à travers l'ORTF qui ne connaît qu'une seule chaîne jusqu'en 1963. De Gaulle y fait de fréquentes apparitions, lors de conférences de presse dans lesquelles il exerce son talent d'orateur et fait la promotion de sa politique. Son image pénètre alors chaque foyer, garantissant le soutien de la population et lui laissant les mains libres pour orienter cette Ve République selon son principe d'un pouvoir présidentiel fort.

Le contexte favorable de cette période a donc apporté à De Gaulle un large soutien de la population, lui permettant de gouverner selon ses orientations politiques c'est à dire sa forte présence dans les institutions mais aussi dans la vie quotidienne des Français. Il a ainsi laissé comme empreinte une interprétation encore plus présidentielle de cette Ve République.

Pourtant, ce fort poids de De Gaulle dans la vie politique et dans les médias finit par user son image et par cristalliser sur sa personne un certain nombre de mécontentements visibles à partir de 1965.

Dans le même temps, l'opposition de gauche organise progressivement sa contre-offensive, enrayant ainsi la symbiose qui semblait jusqu'alors unir De Gaulle à la Ve République.

Le pouvoir trop personnel de De Gaulle cristallise peu à peu des mécontentements qui s'expriment peu à peu malgré la prospérité et le contexte favorable. Après leur revers politique face à De Gaulle dans la crise de 1962, les partis politiques, momentanément chaos, reprennent peu à peu de l'influence notamment à gauche. De nombreux clubs de discussions rassemblent alors radicaux et socialistes pour faire émerger des idées de gauche mieux adaptées au nouvel ordre social issu des Trente Glorieuses (avec notamment l'accession de la classe ouvrière à la société de consommation). Ces laboratoires d'idées renforcent alors une figure politique déjà connue sous l'IVe République, François Mitterrand, qui apparaît de plus en plus comme le leader reconnu de la SFIO. En 1965, il écrit un ouvrage qui rencontre un certain succès, le «coup d'Etat permanent» dans lequel il dénonce la Ve République comme favorisant la personnification et la confiscation du pouvoir au seul profit de De Gaulle. Ce livre contribue sans aucun doute à la remise en cause de la pratique gaullienne de ces

institutions. Au centre droit, une figure s'affirme aussi avec un certain succès celle de Lecanuet, qui utilise avec profit des méthodes de marketing politique venu des Etats-Unis. De Gaulle ne semble donc plus occuper seul l'espace de la Vème République

En 1965, c'est dans ces conditions qu'intervient la première élection du président de la République au suffrage universel depuis la réforme voulue par de Gaulle. Ce dernier affronte ce scrutin confiant, sûr de sa popularité. Pourtant, au soir du premier tour, c'est la surprise : il n'obtient pas les 50% nécessaires et est donc mis en ballottage avec 44,6% des voix contre 31,72 pour François Mitterrand et 15,57 pour Jean Lecanuet. Au second tour De Gaulle est finalement élu avec 55,20% des voix, majorité certes confortable mais déjà loin des chiffres quasi plébiscitaires des élections précédentes. Ce phénomène se répète lors des élections législatives de 1967. Alors que De Gaulle s'était engagé personnellement dans la campagne en intervenant à la télévision la veille du scrutin, le second tour en métropole donne 233 sièges de députés pour la majorité présidentielle contre 237 pour l'opposition. Il faut attendre les résultats de l'outre-mer pour que De Gaulle conserve une majorité au parlement avec 247 sièges et seulement 7 d'avance sur l'opposition. On est loin du raz de marée de 1962, le prestige du général semble s'éroder, cette Ve République ne lui réussit plus aussi bien.

C'est finalement la crise de mai 68 qui écorne de façon définitive l'image et la pratique du pouvoir telle que l'avait conçue De Gaulle. Lors de cette secousse politique la jeunesse française, génération du baby-boom, tente de secouer la société bloquée du point de vue des mœurs et dans laquelle elle se sent à l'étroit. A ses yeux, le général De Gaulle incarne tout ce qu'elle rejette à savoir l'autorité, une droiture un peu rigide et une génération du passé. Lors des nombreuses manifestations débutées en mars et culminant à la mi-mai, dans les affiches, les slogans qui jaillissent alors des pavés de Paris, il est désigné comme l'homme à abattre. Se joignent ensuite à ce mouvement les ouvriers qui réclament leur part des fruits de la croissance économique. Le pays est paralysé par une grève générale et De Gaulle semble ne pas comprendre la nature de ce qui se passe. Il ne parvient pas à rétablir l'ordre, à tel point que Mitterrand annonce la vacance du pouvoir et se propose comme chef d'un gouvernement provisoire. La Ve semble alors bien fragile ! Après deux jours de «disparition» en réalité passés près des troupes françaises basées en Allemagne, De Gaulle rentre à Paris le 31 mai. Il dissout alors l'assemblée nationale, pensant peut être montrer ainsi qu'il est toujours celui qui concentre le pouvoir. La partie de la population jusqu'alors terrorisée par ce mouvement sort dans la rue pour lui manifester son soutien. Le pouvoir de De Gaulle et la Ve République semblent reprendre leur cours normal mais ce n'est qu'une apparence : en réalité le prestige du président et son autorité sont définitivement compromis. C'est pourquoi lorsqu'il propose, l'année suivante, un référendum sur la régionalisation et qu'il annonce son départ en cas de défaite, ce scrutin se transforme en machine à le faire partir. Les résultats, 52,42 % de «non» amènent donc le général à démissionner. Il prend ainsi acte de son désaveu par l'opinion prouvant que, même s'il n'incarne plus la Ve République, il croit encore que seul un soutien de la population peut légitimer le pouvoir de son président.

A partir de 1965, la parfaite adéquation qui semblait exister entre De Gaulle et la Ve République s'est donc peu à peu effilochée au point de déboucher sur un divorce entre le général et ces institutions dont il était à la fois le fondateur et le promoteur. Mais ses bases semblent à présent suffisamment solides pour pouvoir être léguées à un autre président, du moins est-ce peut être ainsi qu'il perçoit la situation lorsqu'il démissionne en 1969.

**CONCLUSION :** Les relations entre De Gaulle et la Ve République sont donc très étroites. Celui-ci est en effet l'inspirateur de ces nouvelles institutions nées en 1958 à la faveur de son retour au pouvoir. Une des innovations majeures, à savoir le renforcement du poids du président de la République, était déjà en germe dans son discours de Bayeux de 1946. L'esprit gaullien souffle donc sans l'ombre

d'un doute sur cette constitution. Mais le rôle de De Gaulle ne s'arrête pas là. Il a en effet, par sa pratique politique en particulier entre 1958 et 1965, renforcé le caractère très présent de la fonction présidentielle aussi bien sur la scène française qu'internationale. Il a su utiliser le contexte ainsi que le charisme dont il bénéficiait auprès des Français et l'entretenir par l'usage de la télévision, nouvelle reine des foyers et nouvelle donne politique. Pourtant, à partir de 1965, les oppositions à De Gaulle s'affirment et la Ve République semble peu à peu lui échapper. Mais lorsqu'il démissionne en 1969, les bases de son interprétation de la V République semblent bien posées, tant dans le lien très particulier qui unit le président et la population que dans une présence très forte de cette fonction présidentielle. Telles sont les principales empreintes de De Gaulle sur cette République. Celles-ci sont d'ailleurs tellement marquées que tous ses successeurs ont poursuivi cette pratique gaullienne des institutions, y compris celui qui en dénonçait le caractère trop «autocratique», François Mitterrand élu à son tour président en 1981. Quand aujourd'hui on évoque une «hyperprésidence» à propos de l'actuel locataire de l'Élysée, Nicolas Sarkozy, il semble que l'on soit toujours dans cet héritage.

## DEUXIEME PARTIE : GEOGRAPHIE

### **SUJET 1 : L'espace mondial : une inégale intégration dans la mondialisation**

**1.** Le document 1 fait apparaître l'importance des flux commerciaux à l'échelle mondiale. Le commerce mondial de marchandises est organisé autour de trois pôles majeurs : l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord. L'Afrique tient une place marginale. Le haut niveau de développement qui se traduit par des échanges de biens de haute technologie, donc à haute valeur ajoutée, est à l'origine de la domination de la triade. Près des trois quarts du commerce extérieur de l'Europe s'effectuent entre États de la zone.

**2.** L'Asie Orientale bénéficie globalement d'une forte croissance économique. Mais on constate des inégalités à plusieurs échelles : les pays qui ont les taux de croissance les plus élevés sont ceux qui sont en développement et qui échangent avec leurs voisins et le reste du monde.

En Chine, les grandes métropoles et les régions proches du littoral sont favorisées par rapport à celle de l'intérieur. L'intégration de l'espace de l'Asie Orientale est donc inégale et privilégie les littoraux et les métropoles.

**3.** Il confirme la marginalisation de l'Afrique dans le processus de la mondialisation et évoque certaines causes : dysfonctionnements, dépendances, sous-industrialisation. Il nuance ce constat puisqu'une certaine forme d'intégration à la mondialisation y a lieu : l'Afrique représente un marché potentiel et dispose de ressources importantes. Les pays du Nord en prennent conscience.



**SUJET 2 : Croquis : Pôles, flux et acteurs de la mondialisation.**

Le croquis 1 porte sur la mondialisation. Comme vous pouvez vous en rendre compte, il aborde tous les aspects du cours.

Les États-Unis sont seuls en rose pour mettre en évidence leur première puissance mondiale et leur rôle central dans la mondialisation.

Les autres puissances du Nord sont en rouge (Canada, Europe, Japon, Corée du sud, Taiwan, Australie, Nlle Zélande). Les puissances émergentes sont en orange. Tous les autres pays sont en blanc. Ils subissent le phénomène (pays ateliers, fournisseurs de matières premières ou en marge). Les flux sont surtout visibles entre les trois pôles des pays du Nord et ceux d'Asie du Sud-Est qui concentrent 80% des richesses. Les autres flèches ne vont que dans le sens sud nord. Ce croquis nous permet donc de souligner 3 caractéristiques :

- La concentration des acteurs dans quelques pôles.
- Des flux concentrés entre ces pôles.
- La mise en marge des autres territoires

